



Nouvelles de A.D.A

Journal n°77
Décembre 2018



© Dirk Vanhaeren

UN COUP DE MAIN POUR GRANDIR

3

URUMURI :
Sécurité alimentaire,
savoir-faire et savoir-être

6

NOS PROJETS
en cours

7

TRANSPARENCE
AERF & Donor Info

Edito

Rendre l'espoir

En cette fin d'année, l'occasion nous est donnée de vous exprimer toute notre reconnaissance.

Jour après jour, grâce à votre contribution, vous participez avec nous à la construction d'un monde meilleur et plus équitable.

C'est votre générosité qui, au Rwanda, au Burundi et en République démocratique du Congo, permet à nos projets d'améliorer, au quotidien, la sécurité alimentaire, les revenus et le bien-être des enfants, des femmes et des hommes les plus vulnérables qui, à leur tour, deviennent « moteurs de développement » pour leurs voisins.

Mais par-dessus tout, en donnant à chacun l'occasion de développer son potentiel, source de confiance en soi et de valorisation, vous leur rendez un peu de dignité, de confiance et d'espoir. Et cela n'a pas de prix.

Pour autant, tout n'est pas facile. Notre manque de réserve financière nous oblige à chercher sans cesse des fonds pour mener à bien nos projets.

En outre, depuis quelques temps déjà, les gouvernements successifs rognent sur les budgets à accorder à la coopération au développement. Actuellement le montant accordé est de 0.35% du PIB alors que le gouvernement s'était engagé à y consacrer à 0.70%. Mais il est tellement plus facile de faire des économies dans des domaines tels que celui de la coopération.

Et pourtant, en ces temps où une grande partie de la population du monde occidental refuse l'immigration, nous sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer. C'est en aidant les personnes, là où elles vivent, à mener une vie décente et digne que l'on pourra réduire le flux migratoire économique. Personne ne quitte volontairement un pays où il se sent bien. C'est pourquoi notre mission est essentielle.

De tout coeur, encore un immense merci pour vos dons et votre présence à nos événements.

Je profite aussi de cette fin d'année pour vous souhaiter à tous, et à chacun en particulier, un Joyeux Noël et une belle année 2019 où la solidarité, le partage, l'écoute, la tolérance, la justice et la paix trouveront une place de choix dans vos familles, chez nos amis africains mais aussi au sein de notre monde qui en a tant besoin. Ces valeurs sont le terreau d'un monde meilleur.

Bien cordialement. ■

Luce Leflere-Denays et toute l'équipe d'ADA

URUMURI

Sécurité alimentaire, savoir-faire et savoir-être

Dans notre précédent numéro, nous avons présenté le témoignage de Dirk Vanhaeren qui s'était adressé à ADA afin de mettre conjointement en place un projet destiné aux femmes potières. Nous vous invitons à découvrir les détails de ce projet, nom de code URUMURI, qui s'est achevé le 31 août dernier.



Dirk Vanhaeren

Genèse du projet

En 2009, Dirk Vanhaeren, potier gantois, effectue une mission à Gatagara dans le cadre d'un autre projet soutenu par ADA. Il se prend alors d'une véritable affection pour les potiers de Gatagara. Il n'aura de cesse de les aider en partageant ses compétences techniques et son expérience en matière de gestion d'une poterie.

Lors d'une mission ultérieure, fin 2013, Dirk Vanhaeren est choqué par le manque de considération des Rwandais vis-à-vis des potières batwa et de leur travail. Il décide de les aider, comme il l'avait fait pour la poterie des hommes et s'adresse à ADA afin de mettre en place un projet d'accompagnement.

32 femmes potières s'associent pour former une coopérative afin qu'avec l'aide d'ADA, elles puissent assurer la sécurité alimentaire de leurs familles (soit 200 personnes) en opti-

misant la commercialisation des productions de leur coopérative URUMURI.

Des approches complémentaires

- Une approche mixte intégrant des appuis matériels à des actions de renforcement des compétences techniques (poterie, agriculture, lutte anti-érosive, élevage, ...).
- Une prise en compte de chaque bénéficiaire sur les plans psychologique et social.
- Une collaboration avec les autorités locales qui ont été consultées et informées de manière régulière. Le projet aura également développé des collaborations (échanges d'informations et d'expériences) et des synergies avec les différentes structures intervenant dans la zone (assistantes sociales des centres de santé, vétérinaires et agronomes de secteur, ...).

Les objectifs du projet

Sur le terrain, le projet s'était fixé deux objectifs : renforcer les capacités individuelles (compétences techniques, moyens de production, intégration sociale) des bénéficiaires et favoriser leur organisation en une coopérative capable d'offrir des services adéquats à ses membres et de les appuyer par des mécanismes de solidarité.

Le projet a tout d'abord veillé à mettre en place une diversification et une intensification des productions adaptées à des superficies réduites (cultures potagères, fruitiers et petit élevage en stabulation soutenu par des cultures fourragères très productives).

Au début du projet, les bénéficiaires se contentaient, en moyenne, de 1,1 repas principalement composé de tubercules (racines de manioc, pommes de terre). À la fin du projet, la moyenne est de 2,3 repas par jour et les bénéficiaires consomment des légumineuses et des céréales produites par leurs propres parcelles.

Ces progrès sont le résultat de l'augmentation et de la diversification des cultures réalisées par les bénéficiaires. Grâce aux semences et aux intrants octroyés par le projet, ils ont également accès aux légumes à feuilles vert foncé (feuilles de manioc, haricot, amarante,...) et à d'autres légumes comme des courgettes et des carottes. La production des fruits obtenus grâce aux arbres fruitiers plantés dans les parcelles permettront une amélioration et une diversification supplémentaires de leur alimentation.



Femme de la coopérative URUMURI

Les Kitchen Garden installés chez les bénéficiaires, leur ont, quant à eux, assuré l'autosuffisance en matière de productions maraîchères. En outre, des formations et des ateliers culinaires ont été organisés afin d'améliorer l'équilibre alimentaire des ménages.

La deuxième étape du projet s'est focalisée sur le développement de la poterie traditionnelle et sur l'amélioration de la commercialisation des produits issus de cette activité.

Si on peut affirmer que tout a été mis en place, tant sur le plan des infrastructures, que de l'approvisionnement en matières premières et des capacités techniques des potières, cette activité ne peut cependant pas encore être définie comme rémunératrice ou génératrice de revenus pour les artisanes.

Pour exercer une activité commerciale, la maîtrise de certains éléments de base en matière de marketing est indispensable.

Le simple fait d'attendre de ces femmes (qui se sentent exclues socialement depuis leur naissance) qu'elles puissent mettre sur pied un circuit de commercialisation rentable (prise de contacts, recherche de débouchés, contacts avec les clients,..) est une erreur, dont nous nous sommes très vite rendus compte.

Les deux années de projet ont été trop courtes pour qu'elles puissent maîtriser des concepts tels qu'un prix de revient ou un prix de vente rentable.

C'est pourquoi, avec le soutien et l'appui du potier gantois Dirk Vanhaeren et de son association, Batwa Keramiek, nous avons décidé de poursuivre le projet, sur fonds propres, afin d'accompagner les potières de la coopérative Urumuri jusqu'à l'autonomisation de leur activité.

Une personne a été engagée pour suivre la gestion commerciale de la poterie (gestion du comptoir de vente, recherche de débouchés, contacts avec le public, gestion comptable ...). Elle accompagnera les femmes dans leur processus d'amélioration de leurs capacités de gestion, jusqu'à l'autonomie complète.



Femme de la coopérative URUMURI

Le manque de revenus générés par l'activité de poterie a également eu pour effet de ralentir l'atteinte d'un autre indicateur : le taux de potières parvenant à payer elles-mêmes leur mutuelle de santé. Actuellement, seules 40% des bénéficiaires en sont capables. Ce sont celles dont le mari travaille dans la poterie des hommes.

Pour assurer une durabilité à ce niveau, un micro financement a été trouvé afin de permettre un système de désengagement. En 2019, les femmes potières bénéficiaires devront assurer 25% du prix de leur mutuelle, en 2020, 50%, pour en assumer la totalité à partir de 2021. Le microprojet mentionné prévoit également d'encore soutenir ces femmes dans le paiement des mutuelles de santé et dans l'achat du matériel scolaire pour leurs enfants jusqu'à l'atteinte de leur complète autonomie.

Conclusion

Dans sa globalité, le projet a été entièrement consacré au renforcement continu du savoir-faire et du savoir-être des bénéficiaires, grâce à un encadrement psychosocial et à des formations.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, les résultats obtenus à la fin du projet ont dépassé largement nos espérances.

Les Batwa sont une population extraordinaire dont la force et l'énergie ont permis d'atteindre des résultats remarquables. Ces femmes ont en effet la capacité d'envisager l'avenir avec espoir et d'entrevoir une lumière (URUMURI) dès que l'occasion leur en est offerte.

En témoigne leur visite, le 31 juillet 2018, au Musée National du Rwanda à Huye lors de laquelle ces femmes ont redécouvert leur identité et l'importance de leur activité de poterie dans le cadre du patrimoine culturel du pays. Aujourd'hui, elles sont désormais conscientes d'être les dernières dépositaires d'un savoir-faire ancestral, partie intégrante de l'histoire de leur pays. ■



Nos autres projets en cours

Rwanda - Burundi - RDC

LIVE - Rwanda - Province du Sud

Le programme de Lutte Intégrée contre la Vulnérabilité et l'Exclusion (LIVE) est l'un des projets phares de Auto-Développement Afrique au Rwanda. Le programme LIVE dispose d'un budget de 950.000 euros sur 5 ans. Il a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et le bien-être de 1220 ménages de petits agriculteurs très vulnérables (soit environ 6.100 personnes).

CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF - Rwanda - Kigali.

Nous soutenons le projet de construction d'un centre socio-éducatif à Kigali afin de donner une éducation de qualité à un groupe de 400 enfants issus de familles très vulnérables.

PIMS - Burundi - Province de Muramvya

Nous soutenons un projet d'Irrigation et de Multiplication Semencières sur la commune de Bukeye où les rendements des terres agricoles sont extrêmement faibles et génèrent très peu de revenus. Les bénéficiaires directs sont les membres de 56 coopératives agricoles (1600 ménages bénéficiaires et leurs familles), soit un total de plus de 7680 personnes.

MAISON D'ESPERANCE - Burundi - Province de Muramvya

La Maison d'Espérance est une maison d'accueil pour enfants abandonnés ou orphelins située au Burundi, l'une des régions les plus pauvres du monde. Elle est née du rêve d'une femme, Léoncie Ciza, qui a voulu redonner espoir à une dizaine de jeunes enfants abandonnés ou orphelins.

FIVAPLAST - République démocratique du Congo - Kinshasa

Le programme, qui assurera un salaire à un maximum de main-d'œuvre peu qualifiée, prévoit d'organiser une filière de collecte de sachets plastiques qui seront transformés en pavés auto-bloquants, grâce à une machine mise au point par notre partenaire technique, Ingénieurs Sans Frontières (ISF).

Transparence

Contrôler ce que ADA fait de votre argent

Pour notre ONG, la transparence financière est essentielle. C'est pourquoi nous adhérons au Code éthique de deux associations : l'AERF et Donorinfo.



Des organisations sociales et humanitaires "faisant appel à la générosité du public", ont constitué, le 6 juin 1996, une association sans but lucratif, "Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds" et adopté un Code éthique et Règlement d'ordre intérieur auquel plus de cent associations ont déjà adhéré.

C'est le premier dispositif complet et auto-régulateur des aspects éthiques de la récolte de fonds dans notre pays.

L'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (en abrégé AERF) veut ainsi procurer à la population belge des garanties de qualité morale dans les récoltes de fonds ainsi que la transparence des comptes.

Le Code de Déontologie traite d'un certain nombre d'aspects de la générosité du public dans des domaines où la loi n'intervient pas, notamment : les documents et la publicité nécessaires pour garantir la transparence des comptes ; la clarté de la destination des fonds et le respect de la volonté du donateur ; la qualité des messages et les égards pour la dignité humaine ; le respect de la vie privée ; les relations avec des tiers (consultants,...).

Parce qu'il n'existe pas de règles communes en matière de contrôle et de publication des comptes annuels, Donorinfo a créé un cadre rigoureux pour encourager la transparence des associations. En effet, toutes ne sont pas soumises aux mêmes exigences légales de contrôle externe des comptes, le modèle de publication des comptes annuels, identique à celui des entreprises commerciales, est peu adapté au secteur associatif.

Donorinfo garantit la transparence des associations en publiant des données financières vérifiées dans un modèle standardisé et suivant des définitions communes.

Les données des organisations dont les produits sont supérieurs à 100.000 euros publiées sur donorinfo.be proviennent des comptes annuels contrôlés par un organisme externe agréé (un réviseur d'entreprise, un expert-comptable agréé IEC). Les informations sur les exercices précédents sont disponibles pour chaque association. Ainsi, les donateurs peuvent suivre l'évolution annuelle des recettes et des dépenses des associations.

**Bruno
COPPENS**

**Ma Déclaration
d'humour**

BEST OF

Mardi 01
octobre 2019
20h00

W:Hall

Soirée spectacle au profit des projets de
l'ONG «AUTO-DEVELOPPEMENT AFRIQUE»

2019

Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes
et nos meilleurs vœux
pour 2019.

Soutenez nos actions

1 € de don = 5 € pour nos projets.

Vos dons sont valorisés et multipliés grâce à l'effet « levier » qu'offre la formule de cofinancement des bailleurs de fonds tels que la DGD, la Région wallonne ou la Commission européenne. *Auto-Développement Afrique* vous garantit que, sur base annuelle, au moins 80% de ses revenus sont directement attribués à ses projets de développement.

IBAN BE15 3101 1861 5730

Vous êtes convaincu(e) par nos actions ? Pour nous assurer votre soutien à long terme quel que soit le montant de votre don, nous vous invitons à choisir la formule de l'ordre permanent. De plus, les dons qui, au total, s'élèvent à un minimum de 40€ dans le courant de la même année sont déductibles fiscalement.

*Je désire recevoir la newsletter
de l'asbl « Auto-développement Afrique ».*

Envoyez ce message à info@ada-zoa.org
pour recevoir régulièrement par e-mail les
informations sur les actions de notre
association.

Trimestriel « Nouvelles de A.D.A. »

Rue Driesbos 32 - 1640 Rhode -St Genèse

Téléphone : 02 540 80 22

E-mail : info@ada-zoa.org

www.ada-zoa.org



Compte 310-1186157-30

IBAN BE15 3101 1861 5730

BIC BBRUBEBB

Editeur responsable : Luce Lefiere-Denays
Rue du Long Chêne 64 - 1970 Wezembeek-Oppeem